







DROIT DU DOMMAGE CORPOREL : UNE DISCIPLINE EN MOUVEMENT

Référence : Niveau : Modalités : Tarifs :

CL291 Bases E-Learning Nous consulter

LIEUX ET DATES:

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

- Connaître les principes clés du droit du dommage corporel.
- Comprendre les différents outils de réparation du dommage corporel.

Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignements cliquez ici ou contactez-nous

Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Un module digital sous forme de conférence offrant un panorama du droit du dommage corporel. Un dossier pédagogique complet pour accompagner la bonne acquisition des connaissances.

Formateur(s):

William Djadoun est Adjoint au Délégué Général de l'AREDOC, (l'association pour l'étude de la réparation du dommage corporel), un organisme professionnel chargé de procéder à une réflexion pluridisciplinaire permanente sur tous les aspects de l'évaluation et de l'indemnisation du dommage corporel. Formateur à l'IFPASS, il enseigne également à l'Université de Paris dans le cadre du Certificat d'Aptitude à l'Expertise du Dommage Corporel (CAPEDOC).

Les plus de la formation :

Discipline extrêmement riche et enrichissante, le droit du dommage corporel se trouve aujourd'hui au carrefour de plusieurs branches du droit. Du droit pénal au droit civil des obligations, en passant par le droit de la santé ou encore le droit du travail, le droit du dommage corporel s'est construit à partir des spécificités de chaque discipline.

S'il existe aujourd'hui une hétérogénéité des systèmes de réparation, le souci d'un traitement égalitaire des victimes d'un dommage conduit progressivement à favoriser l'harmonisation d'une méthodologie de l'indemnisation.

Quels sont les principes intangibles de la réparation du dommage corporel ? Quels sont les outils d'évaluation et d'indemnisation existants ?

Découvrez les réponses à ces questions et appréhendez les bases du droit du dommage corporel.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli, par e-mail à nbenakli@ifpass.fr ou par téléphone au 01 47 76 58 35, afin de déterminer les formations accessibles.

Consultez le taux de satisfaction de nos formations PLANETE CSCA RH ici >>

PROGRAMME

Introduction

- A. Principes fondamentaux du droit du dommage corporel
- 1. Distinction dommage/préjudice
- 2. Principe de réparation intégrale
- 3. Réparation in concreto
- B. Outils de la réparation du dommage corporel
- 1. Nomenclature Dintilhac
- 2. Mission d'expertise
- 3. Barème d'évaluation médico-légale
- 4. Barème de capitalisation
- 5. Référentiels indemnitaires
- C. Vers une uniformisation de la réparation du dommage corporel ?

Questionnaire final

Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

<u>Validation des acquis :</u> Comment est-elle évaluée ?

	Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises dès lors que vous suivez normalement votre formation! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez!
Comment cette formation est-elle validée ?	
	Pour valider cette formation, vous devez avoir :
	Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ;
	Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ;
	Téléchargé et consulté le support de conférence ;

Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ;

Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

Validation DDA

Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

Personnalisation parcours:

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet "Communauté". Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

Fiche identité:

Cette formation a été écrite et conçue en 2021 et est la propriété d'Ifpass Services.

Elle contient les éléments suivants :

- 1. 1 séquence vidéo (durée totale d'environ 45 minutes);
- 2. un support d'animation et un dossier complémentaire ;
- 3. 1 quiz final de 10 questions.

PUBLIC

Toute personne souhaitant connaître les principes du dommage corporel et ses outils de réparation.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning : Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Prérequis pédagogiques :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Prérequis techniques :

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)

- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

Logiciels:

- Lecteur PDF (pour les documents associés)
- Lecteur audio/vidéo
- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement. Pour plus de renseignement contactez-nous!

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 03/12/2025 à 13:41